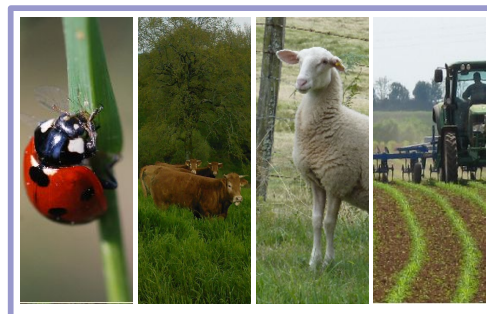


REUSSIR SA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Pour mûrir votre projet avant une conversion en grandes cultures ou en polyculture-élevage

OBJECTIFS :

- Comprendre la réglementation sur l'Agriculture Biologique.
- Connaître les bases techniques en AB : en grandes cultures et pour la conduite du système fourrager.
- Découvrir des cas concrets de conversion par le biais de témoignages et d'une visite.
- Mesurer l'impact économique du passage en bio sur son exploitation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Exposés en salle.
- Témoignages et visite.

Durée : 2,5 jours + 0,5 j en individuel

Dates :

Lundis 21 et 28 janvier 2019 de 9h30 à 17h

et **Lundi 04 février de 14h à 17h.**

Lieu : Réalmont. Communauté des Communes Centre Tarn.

Frais d'inscription : 28,40 € correspondant aux repas.

Le stage est gratuit pour les agriculteurs, les conjoints cotisants et les aides familiaux, **à jour** de leur contribution VIVEA **et n'ayant pas atteint leur plafond annuel de 2000 €.**
Pour les porteurs de projet vous devez avoir prévu ce stage dans votre entretien 3P".

Soyez à jour de vos cotisations VIVEA !

*Si vous n'êtes pas à jour, le stage peut vous être facturé. Vous devez régulariser votre situation **avant** la formation en vous adressant à la MSA.*

Autres statuts : nous consulter.

Responsable du stage et contact

Stéphanie Camazon
s.camazon@tarn.chambagri.fr
Tél. : 05 63 48 83 95

Stage organisé avec la participation financière de VIVEA



PROGRAMME

1er jour :

- Les cahiers des charges de l'AB : la conversion, les règles par production (végétales et animales) et les contrôles.
- Les principales filières en Midi-Pyrénées et les aides.
- Témoignage d'un agriculteur récemment converti.

2ème jour :

- Conduite technique des cultures en AB : comment gérer le salissement, la fertilisation, les maladies ?
- Références technico-économiques en grandes cultures bio.
- Le marché des grandes cultures biologiques.

3ème jour (1/2 journée) :

- Visite d'une exploitation bio : présentation du parcours de conversion et des techniques mises en œuvre.

1/2 journée individuelle chez vous :

3 options

- Mise en place d'itinéraires techniques en grandes cultures
- Analyse du système fourrager et évolutions en bio
- Mise en place d'un plan d'action pour la conversion en AB

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage.

Intervenants :

Maeva Colombet, Conseillère grandes cultures,
Stéphanie Camazon, Conseillère en AB,
Conseiller Fourrages.

Chambre d'agriculture du Tarn

**Un organisme certificateur agréé
Un intervenant spécialiste des filières bio
et des Agriculteurs en bio**

Public : Agriculteurs intéressés par l'Agriculture biologique, en grandes cultures ou polyculture-élevage.

Albi, le 20 décembre 2018

Madame, Monsieur,

Vous vous posez des questions sur l'agriculture biologique ? Vous envisagez ce mode de production sur votre exploitation ?

Afin de vous accompagner dans votre réflexion, la Chambre d'agriculture du Tarn vous propose une formation de 2 jours et demi sur le thème :

« REUSSIR SA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

(programme au dos)

- Une partie en collectif, pour mûrir votre projet en abordant les cahiers des charges, les filières et l'impact technique et économique du passage en bio.
- Une demi-journée en individuel vous sera proposée à l'issue du stage afin de vous accompagner dans la conversion de votre exploitation, en fonction de vos priorités.

Pour vous inscrire, veuillez renvoyer le bulletin ci-joint accompagné d'un chèque de 28.40 €, **avant le 14 janvier 2019 par courrier à :**

**Stéphanie Camazon - Chambre d'agriculture du Tarn
BP 89 - 96 rue des agriculteurs - 81003 ALBI Cedex**

Siège Social
96 rue des agriculteurs
BP 89
81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83
Fax : 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Twitter : @Chambagri_tarn

*Si vous êtes chef
d'exploitation au bénéfice
réel, l'État vous permet de
bénéficier d'un crédit d'impôt
de 69 € pour toute journée
de formation suivie (dans la
limite de 6 jours par an).*

Cordialement,

Votre conseillère en
Agriculture Biologique,
Stéphanie Camazon